République d'Haïti



Une Gourde cinquante centines

2022

Da Mardi 30 Aout

Procès-verbal d'arpentage de (1610m² OU 12 /100), de à « numéro sise Deux » dépendant de fondrouge Torbeck neuvième (9^{ème}) section communale de Jérémie en faveur MSPP ministère de la sante publique et de la population représenté à Jérémie par Dr Angelo Duvelson par donation entre vif et irrévocable faite par Caritas représenté par Rev père St Alphonse Jean

L'an deux mille vingt deux (2022) et le mardi 30 Aout an deux cent dix neuvième (219°) de l'indépendance.

Nous, Me Benito Bontemps Arpenteur public dument commissionné pour la commune de Jérémie y demeurant et domicilié identifié, patenté et imposé aux nos: 006-645-996-1 12007006044,12007006046 et 000-773-786-2 pour le présent exercice soussigné

Certifions qu'a la réquisition de MSPP, Ministère de la santé publique et de la population, représenté à Jérémie par Dr Angelo Duvelson propriétaire, demeurant et domicilié à Jérémie (Nan lundy) identifié au NO:003-147-420-7. Nous, nous sommes rendus sur l'habitations « numéro deux »dépendant de fond-rouge Torbeck neuvième(9ème) section communale de Jérémie afin de mesure, borner et lever le plan figuratif d'un emplacement de terre extraire d'une plus grande contenance que le ministère de la sante publique possède pas donation entre vifs et irrévocable faite pas Caritas de Jérémie représente par le Révérend père St Alphonse Jean identifiée au No: 003-185-178-2, Caritas lui-même était en possession aux doits de Jeanne Blanchet identifiée au no: 003-052-901-8, agissant en son nom personnel et qu'aux noms de ses cohéritiers. L'acte sera authentique après la rédaction de l'acte notarié selon les prescriptions formelles de la loi régissant la matière.

Pour arriver au but de cette réquisition, les voisins limitrophes ont été régulièrement cite par l'exploit de l'Huissier HARRY CHRISTOPHE identifié au No: 002-787-926-7. Nous nous sommes transportés sur les lieux accompagnés des citoyens suivants: Mozard janvier, les Baliseurs salaries Jean Claude Cupidon, notre aide Dorcé Jean Lenès, et autre. Partie d'une borne trouver avec la route carrossable nord neuf degrés Est pour trente cinq mètres (N9°-E=35m), retourner au départ avec un passage de quatre mètres de large nord quatre vingt sept degrés Est pour trente cinq mètres (N87°-E=35m), avec la ravine Sud quatre vingt sept degrés ouest pour quarante six mètres (N87°-0=46m). La déclinaison magnétique est nord 107'ouest. C'est ce qui mis fin à notre besogne. Cette propriété mesure d'une superficie de MILLE SIX CENT DIX METRES OU DOUZE CENTIEMES (1610m² OU 12 /100). Cotes des lettres A.B.C. D et A elle est bornée au nord par la ravine, au sud par un passage conduisant vers le reste de la propriété, à l'ouest par la route carrossable.

En foi de quoi nous avons rédigé dressé et clos le présent procès verbal d'Arpentage que nous certifions sincère dans toute sa forme et teneur et l'avons signé avec les intéressés.

Les dates, an mois et jours que dessus.

La minute est ainsi signé Me Benito Bontemps arpenteur au bas de la minute est écrit enregistré à Jérémie le 12 Décembre 2022 folio :361 Case : 3085 du registre N No : 16. des actes civils la conservation foncière de la juridiction du tribunal civil de Jérémie, les transcriptions de l'acte d'arpentage au no 16 du registre N à ce destiné Pour le conservateur foncier Me Jean Stuart FAUSTIN.

